



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Démantèlement Kathryn Spirit	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE517-180542/B	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client EE517-180542	Date 2017-07-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-009-17145	
File No. - N° de dossier QCM-7-40071 (009)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-07	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thellend, François	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm009
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2889 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Beauharnois (Québec)	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**DÉMANTÈLEMENT DU N/M KATHRYN SPIRIT, ENLÈVEMENT DU
REMBLAI TEMPORAIRE ET REMISE EN ÉTAT DES LIEUX
BEAUHARNOIS (QUÉBEC)**

MODIFICATION 005

Contenu de la modification 005 :

- 1) Modifications à la demande de propositions et à l'énoncé des travaux
- 2) Questions et réponses
- 3) Informations relatives à la visite des lieux du 12 juillet 2017.
 - a. Liste des participants.
 - b. Questions et réponses lors de la visite.

1) Modifications à la demande de propositions et à l'énoncé des travaux

1.1) À la page 1 de 41 de la demande de proposition, section « **AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES** » :

Insérez : ***** INFORMATIONS IMPORTANTES *****

Le contrat sera attribué en vertu des autorités du ministre des Pêches et des Océans aux termes du sous-alinéa 180(1)a) de la Loi sur la marine marchande du Canada. Il vise à démanteler et retirer le N/M Kathryn Spirit des eaux de Beauharnois afin d'éliminer tout risque de pollution. Les sommes versées par le Canada serviront à compenser les frais de l'entrepreneur.

Le Canada n'est pas propriétaire du N/M Kathryn Spirit. Le contrat accordé ne pourra en aucun cas être considéré comme une vente ou une autre forme de transfert de propriété. Le Canada n'est lié par aucun lien ou privilège existant sur le NM Kathryn Spirit. L'entrepreneur ne sera donc pas tenu de payer aucun lien ou privilège existant sur le navire.

1.2) À l'énoncé des travaux, page 48 de 89, article 17 « Liste des documents disponibles sur demande » :

Supprimez : Les documents suivants pourront être fournis sur demande écrite:

- 2006-12-07 - Report of Clean Up of Mercury – Provincial Environmental Services Inc.
- 2014-12-01 - Inspection sous-marine – Divex
- 2016-09-09 - Rapport état navire - Groupe Ocean
- 2016-09-19 - Inspection sous-marine robotisée – Divex
- 2016-12-02 - Inspection sous-marine – Divex
- 2017-01-09 - Rapports quotidien de chantier-construction remblais
- 2017-03-21 - Rapport conception remblais-GSP-Englobe

Insérez: Les documents suivants sont dorénavant disponibles pour téléchargement:

- 2014-12-01 – Inspection sous-marine - Divex
- 2016-09-19 – Inspection sous-marine robotisée - Divex
- 2016-12-13 – Inspection sous-marine - Divex

2) Questions et réponses

Q1) Certains documents fournis en annexe à l'énoncé des travaux sont de mauvaise qualité/résolution. Êtes-vous en mesure de partager des documents de meilleure qualité/plus haute résolution?

R1) Les documents partagés en annexe à l'énoncé des besoins sont fournis dans les meilleures conditions possibles. La qualité de certains documents sources ne nous permet pas de générer des documents de meilleure qualité.

Q2) Est-il possible d'obtenir modification à l'entente d'accès du site afin de permettre d'autres activités que celles prévues au bail?

R2) La version abrégée du bail fournit en annexe à l'énoncé des travaux précise la nature des activités possibles sur le terrain rendu disponible par le Canada pour l'exécution des travaux. L'entrepreneur est responsable de prendre ses propres arrangements s'il souhaite louer des terrains adjacents au site pour ainsi exécuter des opérations qui ne sont pas prévues sur le terrain mis en disposition par le Canada.

Q3) Est-il possible d'obtenir les documents sur demandes énumérés à l'article 17 de l'énoncé des travaux?

R3) Voir paragraphe 1.4 de la présente modification. Il est à noter que certains documents ont été retirés de la liste.

Q4) Est-il possible d'obtenir les plus récents rapports de surveillance?

R4) Les plus récents rapports (au nombre de 3) sont maintenant disponible pour téléchargement.

3) Informations relatives à la visite des lieux du 12 juillet 2017.

3.a) Liste des participants

Les entreprises suivantes étaient présentes à la visite des lieux :

C.F.G. Construction
Démex
Englobe
Exca-Vac
Excavation Loisselle
Excavation René St-Pierre
Groupe Océan
L. A. Hébert
Langkeek Vessel
Langlois Démolition
Marine International Dragage
Marine Recycling Corp
Pompage Express
R.J. MacIsaac
RESOLVE Salvage & Fire (Americas)
Services Environnementaux Delsan-A.I.M.
SNC Lavalin

3.b) Questions et réponses lors de la visite des lieux

VQ5) Quand le navire a été inspecté pour la dernière fois?

VR5) La dernière inspection date de 2009. Cette inspection n'a pas été réalisée pour la Garde côtière et nous n'avons pas le rapport d'inspection. Conséquemment, il ne nous est pas possible de le mettre à la disposition des soumissionnaires.

VQ6) Est-ce que la Garde côtière canadienne (GCC) a validé l'intégrité du navire?

VR6) Non, la GCC n'a pas fait d'étude pour valider l'intégrité du navire. Seuls des interventions localisées ont été entreprises pour identifier la nature des contaminants.

VQ7) Connaissez-vous le contenu des ballasts?

VR7) Non, le contenu des ballasts n'est pas connu avec précision. Nous savons toutefois que les cloisons ne sont pas étanches et que l'eau circule à l'intérieur du navire.

VQ8) Il semble y avoir des puits d'échantillonnage de l'eau souterraine sur le terrain. Est-ce que les données sont disponibles?

VR8) Les puits ont été mis en place par le propriétaire du terrain afin d'assurer le suivi environnemental avec les autorités provinciales. Nous ne disposons pas des données provenant de ces puits. Il est à noter que la nature et la concentration des contaminants présents dans les sédiments et sur le terrain sont présentées en annexe de l'énoncé des besoins.

VQ9) Rappel important – questions en cours de demande de proposition.

VR9) Toutes les questions doivent être adressées à l'autorité contractante seulement. Il est important de ne pas contacter directement les auteurs des études fournies avec la demande de proposition.

Tel que le précise la clause « IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT LA DEMANDE DE PROPOSITION » :

« Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de la demande de propositions doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à la demande de propositions - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable. »

***** Les autres clauses et conditions demeurent inchangées *****